

L'Association francophone des chercheurs sur les pays de l'Est, une initiative pour renforcer les collaborations scientifiques et favoriser la production et la diffusion du savoir



Nataša DANELCIUC-COLODROVSKI

Maître de conférences associée, Directrice-adjointe de l'Institut Louis Favoreu,

Directrice-adjointe de l'Institut SoMum, Aix-Marseille Université,

CNRS, DICE, ILF, Aix-en-Provence, France

Directrice de l'Association francophone des chercheurs sur les pays de l'Est

nataša.colodrovski-danelciuc@univ-amu.fr

L'Association francophone des chercheurs sur les pays de l'Est (AFCPE) a été créée en 2014 sur le fondement de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association. Son siège se trouve au sein de l'Institut Louis Favoreu, Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université (3, avenue Robert Schuman, 13628 Aix-en-Provence).

De la chute du mur de Berlin au conflit ukrainien, en passant par la sécession de la Tchécoslovaquie, la vie socio-politique des pays de l'Est a été marquée par de nombreux événements qui les ont amenés sur des chemins différents. Certains ont fait le choix de l'adhésion à l'Union européenne. D'autres ont tenté de resserrer les liens qui les unissaient politiquement auparavant, tout en souhaitant sauvegarder leur indépendance. D'autres encore restent tiraillés entre des choix stratégiques particulièrement complexes, dus aux évolutions des enjeux géopolitiques au niveau mondial.

Cet environnement, composé d'entités parfois profondément diverses du point de vue ethnique, religieux, linguistique ou autre, constitue un champ d'investigation très vaste, géographiquement et scientifiquement parlant, les échanges et collaborations entre les spécialistes travaillant sur ces questions étant nécessaires pour une meilleure compréhension et appréhension des défis actuels et futurs des pays appartenant à l'espace de l'Est.

En effet, conformément à l'article 2 des statuts de l'AFCPE, celle-ci a pour buts de :

- constituer et animer un réseau international pluridisciplinaire de chercheurs travaillant sur les pays de l'Est, ayant en partage l'usage du français ;
- favoriser le développement de la recherche et de l'enseignement sur les pays de l'Est, notamment par l'organisation de différentes manifestations à caractère scientifique ;
- encourager la production des connaissances afférentes au pays de l'Est et participer à leur diffusion, notamment par le biais de publications ;
- favoriser et soutenir l'échange d'expériences et d'analyses entre les spécialistes francophones spécialisés sur les pays de l'Est ;
- promouvoir les idées et l'expertise portant sur les pays de l'Est auprès de l'ensemble des pouvoirs publics, qu'ils soient locaux, nationaux, régionaux ou internationaux.

Depuis la création de l'AFCPE, plusieurs colloques internationaux, conférences et web séminaires ont été organisés. Parmi les manifestations les plus marquantes, l'on peut notamment citer :

- Journée d'études portant sur « Le juge constitutionnel face à la justice fiscale. Approche comparée entre les expériences roumaine et française », 31 janvier 2020, Aix-Marseille Université ;
- Colloque portant sur « Les partis politiques dans les pays d'Europe centrale et orientale : entre droit, politique et culture », 5 et 6 décembre 2019, Aix-Marseille Université et Université de Bordeaux ;
- Colloque portant sur « 25 ans d'élections démocratiques à l'Est : quels acquis, quels défis ? », 4 novembre 2016, Aix-Marseille Université ;
- Journée d'études portant sur « Évolutions et limites du contrôle de constitutionnalité. Regards croisés entre les expériences française et Est-européennes », 20 juin 2016, Aix-Marseille Université ;
- Colloque portant sur « L'invocabilité des principes constitutionnels par les citoyens dans les pays de l'Est de l'Europe », 6 novembre 2015, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Aix-Marseille Université.

Les actes de ces manifestations scientifiques ont fait l'objet d'une publication aux Presses Universitaires d'Aix-Marseille, dans la collection « Actes & Colloques » de l'Institut Louis Favoreu ou dans *Les Cahiers de l'Institut Louis Favoreu*, mais aussi dans la collection « Actes & Colloques » de l'Institut Varenne et dans la *Revue Est-Europa* de l'Institut francophone de la justice et de la démocratie.

En outre, ces manifestations scientifiques ont permis à des chercheurs et enseignants-chercheurs d'une quinzaine de pays de développer des collaborations durables, à travers notamment l'élaboration de projets de recherches. Parmi ceux-ci, l'on peut citer :

- 2024-2025 : Projet bilatéral France-Bulgarie (PHC Rila) « Le constitutionnalisme à l'ère des abus : quelles reconfigurations possibles pour la sauvegarde de la démocratie et de l'État de droit ? », Aix-Marseille Université/Université « Sv. Kliment Okhridski » de Sofia ;
- 2019-2023 : Programme Erasmus+ CRIMHUM « Modernisation des programmes de master pour la formation des futures juges, procureurs et enquêteurs conformément aux standards européens relatifs aux droits de l'homme en Ukraine et en Biélorussie », n° 598471-EPP-1-2018-1-AT-EPPKA2-CBHE-JP (Porteur du projet : Université de Graz (Autriche) ; Universités partenaires des pays

- membres de l'UE : Croatie, Allemagne, France, Lituanie ; Universités partenaires des pays de l'Est : Belarus, Ukraine ;
- 2021-2022 : Projet bilatéral France-Hongrie « La participation des citoyens aux projets politiques en France et en Hongrie : entre renouveau démocratique et enjeux constitutionnels », Aix-Marseille Université/Université de Szeged ;
 - 2021-2022 : Projet européen, « Les contraintes juridictionnelles sur la législation en Europe », 1990-2020/JUDICON-EU, Université Nationale du Service Public de Budapest, Université de Târgu-Mures, Nouvelle Université de Ljubljana, Université Comenius de Bratislava, Université de Barcelone, Université Jesuit de Krakowie, Université de Vilnius, Université de Létonie, Université de Bologne, Aix-Marseille Université ;
 - 2017 : Projet bilatéral France-Biélorussie « L'amélioration de l'efficacité et de la qualité de la justice en France et en Biélorussie » dans le cadre du programme *MOST*, Aix-Marseille Université/Université d'État de Minsk ;
 - 2016 : Projet bilatéral France-Biélorussie « L'évolution du contrôle de constitutionnalité en France et en Biélorussie : quels impacts sur la garantie des droits et libertés fondamentaux ? » dans le cadre du programme *MOST*, Aix-Marseille Université/Université d'État de Minsk ;
 - 2014-2016 : Projet ANR-Accords bilatéraux 2013 (France-Roumanie), « Du paquet fiscal à la Constitution : élaboration d'un statut normatif de la règle d'équilibre budgétaire », Aix-Marseille Université/Université de Bucarest.

Cette présentation rapide des principaux résultats montre à la fois le dynamisme du réseau et l'intérêt de le renforcer. La formalisation des collaborations dans le cadre de ces activités permet de justifier l'existence d'un réseau consolidé, une exigence qui est requise dans tous les types d'appels à projets lancés par les différentes institutions nationales et européennes.

La consolidation et le renforcement du réseau nous permettra ainsi un accès plus facile aux financements nécessaires au développement des collaborations internationales et de la recherche. Conformément à l'article 6 des statuts de l'AFCE, toute personne intéressée peut en devenir membre. Une demande d'adhésion doit être adressée au Conseil d'administration de l'Association à l'adresse afcpe.asso@gmail.com (le modèle de la demande d'adhésion est disponible sur le site internet de l'Association : <https://afcpeasso.wixsite.com/afcpe/devenir-membre>).

LETTRE DE L'EST – bulletin électronique trimestriel



La création, en 2015, de *Lettre de l'Est* s'est inscrite dans un double mouvement de continuité et d'innovation. Dans la continuité d'abord, car au sein de l'Unité mixte de recherche « Droits international, comparé et européens » (DICE, 7318, CNRS), dont fait partie l'Institut Louis Favoreu, deux centres de recherche (notamment le CDPC de l'Université de Toulon et l'IE2IA de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour), ont été à l'initiative de la diffusion régulière des actualités juridiques et politiques dans les pays faisant l'objet de leurs champs d'études, avec la création de *La lettre d'Italie* et de *La lettre ibérique et ibérico-américaine*. L'Institut Louis Favoreu se devait de compléter ce panorama en se lançant à son tour dans un champ de recherche comparé inédit. Le caractère innovant tenait précisément à la focalisation sur le champ géographique des pays de l'Est, assez mal connus et peu étudiés en France.

Publiée en ligne, *Lettre de l'Est* est un instrument de diffusion rapide et efficace des études réalisées par les membres de l'Association francophone des chercheurs sur les pays de l'Est, analysant les questions d'actualité de la vie politique et juridique de leur pays. En neuf ans d'existence, cette publication a connu une belle évolution au niveau du nombre de contributions et de leur qualité. Dans les 34 numéros parus à ce jour, les auteurs ont proposé des analyses des faits d'actualité les plus marquants, permettant d'informer en toute indépendance les lectrices et lecteurs sur les mutations multiples et régulières que connaissent les pays de l'Est.

Les propositions de publications doivent être envoyées à l'adresse : afcpe.asso@gmail.com. Elles sont évaluées par le Comité scientifique, qui est formé de spécialistes de renommée internationale.

La Charte éthique et la Charte éditoriale sont disponibles sur le site internet de l'Association (<https://afcpeasso.wixsite.com/afcpe>) et sur le site internet de l'Institut Louis Favoreu (<https://dice.univ-amu.fr/fr/dice/ilf/publications/revues/lettre-lest>).